

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 19 JUIN 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
06/1/4
DOSSIER N°7547**

**CONVENTION FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT 2026-
2028 - OCTOPUS ENERGY**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : CONVENTION FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT 2026-2028 -
OCTOPUS ENERGY**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU la Loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement ;
VU la Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 avec son article 108 ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-06/1/4 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver les termes de la convention avec le fournisseur de services OCTOPUS ENERGY pour la période 2026 - 2028 dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement selon le projet de convention joint à la présente délibération ;

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la présente convention avec le fournisseur de services OCTOPUS ENERGY pour la période 2026-2028.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET